



Risque de chutes d'arbre ou de branches

La longue période de sécheresse et les fortes chaleurs subies depuis plusieurs semaines ont grandement affaiblis de nombreux arbres.

Ceux-ci sont devenus extrêmement cassants et peuvent mener à des chutes de branches, voire de l'arbre entier alors qu'ils peuvent sembler visiblement sains.

Nous vous invitons à la plus grande prudence lors de vos déplacements en forêt ou à proximité d'arbres.

Recommandations :

- **Ne pas rester statique de façon prolongée sous les arbres ;**
- **Être particulièrement attentif lors de vents, même légers ;**
- **Ne pas toucher aux arbres qui semblent instables ;**
- **Regarder où vous mettez les pieds, mais également en l'air ;**
- **Ne pas stationner sous les arbres.**

En cas de vents violents, orages, grêle, chutes de neige, l'accès aux forêts du territoire communal est interdit.

Nous vous remercions de votre vigilance et de votre compréhension.